

Lettre d'information n° 15 *Janvier 2017*

Actualités

Secrétariat général

Résultat des élections du président :

À la suite du conseil d'administration du 13 décembre 2016, M. Michel Deneken a été élu président de l'université de Strasbourg pour un mandat de quatre ans.

L'équipe des vice-présidents devrait être connue le 17 janvier 2017, Mme Catherine Florentz étant proposée comme première vice-présidente et vice-présidente pour la recherche et la formation doctorale.

Prochains événements :

- Galette des rois : vendredi 6 janvier 2017, 16 h 30.
- Commissions pédagogiques (modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) et calendrier universitaire 2017/2018) : lundi 20 mars 2017, 9 h et lundi 3 avril 2017, 9 h.
- Conseil de faculté :
 - lundi 10 avril 2017, 16 h avec notamment à l'ordre du jour les MECC
 - lundi 6 février 2017, 16 h pour les locaux.

• Livret pédagogique

Le livret pédagogique 2016/2017 est disponible sur le site de la faculté de pharmacie :

http://pharmacie.unistra.fr/uploads/media/Livret_pedagogique_2016-2017_V_Finale_12-10-16.pdf

• Gestion des déchets

Les bacs de poubelles jaunes et bleus ont été transférés au bunker. Pour le moment, l'accès y est possible par l'extrémité du couloir F, le contrôle d'accès n'étant pas encore installé, la porte du local des ordures ménagères reste ouverte.

Les nouveaux bacs jaunes (déchets valorisables) sont en place dans le nouveau bunker. Merci de veiller à plier les cartons.

Les bacs bleus vont quant à eux être changés le 9 janvier au matin. Il est possible que les nouveaux ne soient livrés que le 10 janvier. Merci d'anticiper.

Alain Muller
Responsable administratif

- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie :** dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr (plus de détails dans les informations générales)
- **Rappel contrôle d'accès au sous-sol et bunker**
Le système de contrôle d'accès au sous-sol est installé. Il s'inscrit dans une démarche de sécurisation de la faculté, notamment sur le contrôle des lieux accessibles au public, la réglementation étant assez stricte sur ce point.
Des badges ont été distribués aux unités de recherche et services concernés. Ils sont disponibles à l'accueil pour les sociétés extérieures qui doivent en outre s'inscrire sur le registre.
Ces badges serviront également à accéder au bunker.
- **Contrôle d'accès à la Faculté**
Pour ceux qui ne l'ont pas encore (pour les personnels CNRS notamment), merci de penser à vous procurer la carte passcampus qui sera requise pour l'accès à la Faculté.
<http://www.passcampus.fr>
L'activation est envisagée début mars.
- **Stationnement**
Il est rappelé qu'il est impératif de respecter les emplacements de stationnement prévus à cet effet et de ne pas gêner les interventions éventuelles des secours, comme c'est le cas le long de la rampe de l'aile E-F. En cas d'abus, nous sommes susceptibles de faire intervenir les forces de l'ordre.
- **Fermeture de la faculté en fin d'année :**
La faculté sera fermée au public du 16/12/2016 au soir au 02/01/2017 au matin. Les consignes seront semblables à celles de l'an dernier. Une note a été diffusée à ce sujet. Le courrier ne sera pas distribué durant cette période. Les personnes présentes sont priées de s'inscrire lors de leur arrivée et de leur départ dans le registre situé sur la banque accueil de la Faculté. Durant cette période, les manipulations sont interdites, sauf autorisation de l'assistant de prévention référent.

Etudiants

Communication scolarité

Il est important de communiquer avec le service de scolarité via les listes de diffusion.

Celles-ci permettent de traiter les demandes, même en l'absence de votre interlocuteur habituel du service et/ou de réorienter votre demande, le cas échéant.

pharma-scolarite@unistra.fr

pharma-examens@unistra.fr

pharma-planning@unistra.fr

Les services de l'université ont connu des retards dans la délivrance de stickers et certificats qui impactent également la production des nouvelles cartes.

Nous vous rappelons quelques services permis par l'ENT :

- édition de la certification de scolarité
- **édition du numéro d'anonymat (indispensable pour les examens)**
- consultation de vos inscriptions pédagogiques, qui permet de vérifier que vous êtes inscrits aux bonnes options pour les examens.

Le calendrier des examens est consultable sur le site de la faculté :

<https://pharmacie.unistra.fr/etudes-et-scolarite/calendriers-examens-et-emplois-du-temps/calendrierexam/>

Horaires de la scolarité

Depuis le 2 novembre 2016, les horaires d'ouverture du service de la scolarité à l'attention des étudiants et du public ont changé :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h00.
Mercredi de 8h00 à 12h15 (fermé l'après-midi).

Le standard téléphonique sera assuré pendant les horaires d'ouverture uniquement.

Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres va être mise en place à l'entrée du bâtiment. En attendant, le mercredi après-midi, les documents peuvent être déposés à l'accueil jusqu'à 16h30.

Enseignants-chercheurs

- Communication scolarité
En raison de l'absence du personnel du service des examens, il est important de communiquer via les listes de diffusion (cf. ci-dessus, rubrique « étudiants » et mail de Mme Monzon du 14/12/16)
- Avancement des enseignants-chercheurs
Les enseignants remplissant les conditions d'avancement ont reçu un courrier individuel.
L'application Electra sera ouverte du 19 janvier 2017 (10 h) au 16 février 2017 (16 h), mais il est possible de préparer le dossier dès à présent en téléchargeant sur le portail Galaxie les trames vierges de la notice biographique et de la partie rédactionnelle du rapport d'activité.
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_avancement_grade_droit_commun.htm
- Grand prix scientifique 2017 Fondation Simone et Cino Del Duca.
Thème « les réseaux »
Les dossiers de candidature devront être déposés directement en ligne, au plus tard le mardi 10 janvier 2017 avant minuit, à l'adresse suivante : <http://prix.academie-sciences.fr>

- Prix de thèse 2016 de la Société de Biologie de Strasbourg
Ouvert à tous les docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} octobre 2015 et le 31 décembre 2016.
<http://societe-biologie-strasbourg.fr> rubrique « prix de thèse / comment appliquer ».

Rappel PACES : le planning des cours est consultable sur ADE. Les épreuves du premier semestre se dérouleront les 4 et 5 janvier 2017.

- Emploi du temps : nous rappelons la nécessité de vous assurer que l'emploi du temps ADE correspond bien à la réalité pour tous les enseignements dont vous avez la responsabilité, y compris pour les intervenants extérieurs. Si au moment de l'élaboration, il peut rester des incertitudes (TP par ex), la situation doit être régularisée au plus tard une fois le cours effectué en informant le service du planning : pharma-planning@unistra.fr
L'objectif est de nous permettre une meilleure qualité de service sur plusieurs aspects :
 - identifier les nouveaux intervenants extérieurs pour éventuellement les accompagner davantage (accès aux salles, vidéoprojecteur ...)
 - accélérer et faciliter le suivi en matière de paiement, avec comme objectif que seul le service du planning vous demande l'information qui sera transmise au secrétariat général qui établit les contrats et met en paiement
 - croiser les informations d'ADE et des états de services pour les fiabiliser, que ce soit à la baisse mais aussi à la hausse, en respectant les maquettes ou en identifiant les écarts.
- Investissements pédagogiques 2017
Une réunion sera organisée début janvier pour référencer les besoins en matière d'investissement pédagogique pour les travaux pratiques. Contact : Claude Schneider

BIATSS

Réunion d'information à destination des BIATSS : jeudi 19 janvier 2017 à 10 h, salle du conseil.

Mobilité inter-académique des personnels ADJAENES et ATRF

- adjoints administratifs de l'éducation nationale (ADJAENES)
- adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF).

La campagne débute le 5 janvier 2017 et concerne aussi, à partir de cette année, les agents ATRF (personnels titulaires).

Les agents faisant partie des corps cités ci-dessus et souhaitant demander une mutation inter-académique devront procéder de la manière suivante :
1. Pré-demande de mutation : entre le 5 janvier et 2 février 2017 (date de fermeture nationale)

Les agents désireux de quitter l'académie par voie de mutation devront se pré-inscrire par le biais de l'application AMIA dont l'adresse est : <https://amia.phm.education.gouv.fr/amia>

Cette préinscription permet de sélectionner les académies souhaitées. Le

nombre de vœux est limité à trois académies. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à en informer le bureau des carrières de la DRH de l'université, par envoi d'un mail à l'adresse : drh-mobilite@unistra.fr

2. Saisie des vœux

Les agents dont la pré-inscription aura été enregistrée dans la (les) académie(s) où ils souhaitent être mutés devront se reconnecter sur l'application AMIA afin de participer aux opérations du mouvement intra-académique de chaque académie sollicitée.

Attention : les dates d'ouverture et de fermeture de l'application sont propres à chaque académie. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à se reconnecter sur AMIA à partir de la mi-mars 2017 pour prendre connaissance des dates officielles de saisie des vœux en fonction de chaque académie sollicitée.

Compte épargne-temps

Droit d'option

Il sera possible aux personnels possédant un CET de procéder au choix d'utilisation des jours stockés sur leur CET au-delà du 20^e jour, **entre le 15 et le 31 janvier 2017**.

Pour mémoire, les choix possibles sont les suivants :

- maintien sous forme de congés, le nombre de jours conservés ne peut dépasser 10 jours par an sous réserve que le nombre total de jours figurant sur le compte n'excède pas 60 jours
- prise en compte dans le cadre de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP)
- indemnisation.

En cas de difficulté dans l'utilisation de l'application CET, vous disposez :

- d'une aide en ligne (bouton « ? » en haut à droite de l'écran)
- du guide en ligne : https://documentation.unistra.fr/DI/Services_metiers/Suivi/CET/CET-personnel/co/manuel-perso.html
- d'une assistance à l'utilisation : drh-cet@unistra.fr

Informations générales

- **Support informatique** : une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : support-pharma@rt.unistra.fr
- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, quand c'est nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.

- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage depuis le 1^{er} janvier 2016.
Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier, chargée du suivi : n.fournier@unistra.fr
- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie** : dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr

Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique. En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant,...), il conviendra dans la mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :

- description la plus détaillée possible de la demande
 - localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
 - personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
 - degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
 - toute pièce jointe pouvant aider à la problématique
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
 - **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr
 - **Permanences MGEN sur le campus Illkirch (pôle API)** les 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 2017.
 - **Liens utiles** :
Journal Le Comprime : <http://www.lecomprime.com>
Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>

Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>

Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>

Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>

Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>